

PROVINCE DU QUÉBEC
CONSEIL INTERMUNICIPAL DE TRANSPORT CHAMBLY-RICHELIEU-CARIGNAN

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE, DES MEMBRES DU CONSEIL INTERMUNICIPAL DE TRANSPORT CHAMBLY-RICHELIEU-CARIGNAN, TENUE LE JEUDI 19 SEPTEMBRE 2013 À 19H30 À L'HÔTEL DE VILLE DE RICHELIEU, SITUÉ AU 200, BOUL. RICHELIEU À RICHELIEU

Sont présents :

Monsieur Serge Gélinas, président, Ville de Chambly
Monsieur Donald Pelchat, vice-président, Ville de Richelieu
Monsieur Patrick Marques, administrateur, Ville de Carignan
Madame Elena Sanchez, administratrice, Ville de Carignan
Monsieur David Pilon, administrateur, Ville de Richelieu
Monsieur Richard Tétreault, administrateur, Ville de Chambly

Sont également présents :

Mme Louise Boucher, directrice générale, Société Gestrans
M. Helmi Zairi, chargé de projet, Société Gestrans
Monsieur Yvon Massicotte, secrétaire-trésorier
Mme Marlène Tremblay, Société Gestrans

Le quorum étant constaté, la réunion du Conseil intermunicipal de transport Chambly-Richelieu-Carignan est déclarée ordinaire et constituée.

Monsieur Serge Gélinas agit en qualité de président.
Monsieur Yvon Massicotte agit en qualité de secrétaire-trésorier.

L'assemblée a pour but :

1. Les résolutions ou règlements concernant :

- 1.1. Adoption de l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du 19 septembre 2013;
- 1.2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 15 août 2013;
- 1.3. Adoption des comptes à payer du mois d'août 2013
- 1.4. Résolution concernant l'adoption de la gratuité locale de façon permanente;
- 1.5. Résolution concernant l'adoption du Plan de développement visant à assurer le transport en commun des personnes handicapées dans le réseau régulier;
- 1.6. Résolution concernant l'horaire du congé férié de l'Action de Grâce le lundi 14 octobre 2013;

2. Suivis :

- 2.1. Suivi de la réunion du 15 août 2013;
- 2.2. Suivi sur le dossier SAEIV;

3. Finances :

- 3.1 Situation financière au 31 août 2013;
- 3.2 Loi sur les conseils intermunicipaux de transport dans la région de Montréal L.R.Q., chapitre C-60.1 - Article 18.16 Membres additionnels;

4. Opérations

- 4.1. Le rapport sur les opérations du mois d'août 2013;
- 4.2. Demandes de service pour Carignan;
- 4.3. Analyse coût du véhicule double étage;

5. Correspondance

5.1. Correspondance reçue :

- 5.1.1. Madame Elizabeth Gagné, STM - 2013-08-15/ réf. : Entente sur un système de vente et de recharge à distance des titres de transport;
- 5.1.2. Monsieur Jean Dumontier, MTQ - 2013-08-22/ réf. : Demande de

renseignements;

5.1.3. MTQ - 2013-09-11/ réf. : PQI du MTQ 2013-2018;

5.1.4. Madame Barbara Mergl - 2013-09-11/ réf. : Avis de changement;

5.2. Correspondance envoyée :

5.2.1. Monsieur Luc Lasnier, Lemieux, Ryan et Associés - 2013-08-16/
réf. : Proposition d'assurance de responsabilité civile et
excédentaire;

5.2.2. Monsieur Jean Dumontier, MTQ - 2013-09-06/ réf. : Réponse à
votre correspondance du 22 août 2013 - Demande de
renseignements;

6. Ajouts à l'ordre du jour :

6.1.

6.2.

6.3.

7. Varia :

7.1.

7.2.

7.3.

8. Lieu et date de la prochaine assemblée ordinaire

9. Bienvenue aux usagers

10. Levée de l'assemblée.

**1.1. 2013-078 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE
DU 19 SEPTEMBRE 2013**

Il est proposé par : Monsieur Patrick Marques
Appuyé par : Monsieur David Pilon
Et résolu à : L'unanimité

D'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du 19 septembre 2013, avec
l'ajout des points suivants :

6.1 Résolution concernant l'appui de l'agence métropolitaine de transport
relativement à l'installation de panneaux à messages variables dans les
stationnements incitatifs;

6.2 Demande de remboursement;

Le retrait du point suivant :

1.4 Résolution concernant l'adoption de la gratuité locale de façon permanente;

1.5 Résolution concernant l'adoption du Plan de développement visant à assurer
le transport en commun des personnes handicapées dans le réseau régulier;

Et le dépôt des documents suivants :

- Soumission de Taxi du Bassin de Chambly;
- Scénarios concernant la grille tarifaire 2014;
- Horaire du doubleur : circuit express Longueuil;
- Circuits proposés-Proposition desserte améliorée incluant de nouveaux
développements résidentiels;

ADOPTÉE

**1.2 2013-079 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE
DU 15 AOÛT 2013**

Il est proposé par : Monsieur Donald Pelchat
Appuyé par : Monsieur Patrick Marques
Et résolu à : L'unanimité

D'adopter le procès-verbal de l'assemblée du 15 août 2013 avec les modifications
suivantes :

Au point 7.1 on devrait lire : « Une vive discussion a lieu concernant notamment le trajet du circuit 12 et la répartition des quotes-parts. Des propos inappropriés et hors d'éthique sont tenus par Monsieur Serge Gélinas à l'endroit de Monsieur Patrick Marques. La levée de l'assemblée est demandée. »


ADOPTÉE

1.3 2013-080 RÉOLUTION CONCERNANT LA LISTE DES COMPTES À PAYER DU MOIS D'AOÛT 2013

Madame Louise Boucher, directrice générale précise qu'au cours du mois d'août 2013, la procuration autorisant la secrétaire-trésorière adjointe à passer des contrats au nom du CIT Chambly-Richelieu-Carignan n'a pas été utilisée. Madame Boucher présente la liste des comptes à payer pour le mois d'août 2013.

Il est proposé par : Monsieur Donald Pelchat
 Appuyé par : Monsieur David Pilon
 Et résolu à : L'unanimité

D'autoriser la liste des comptes à payer, ci-après, pour le mois d'août 2013.

						
COMPTES À PAYER MOIS D'AOÛT 2013						
MOIS	NOMS	DESCRIPTIONS	# FACTURE	MONTANT	TOTAL	NO CHEQUE
JUIN	AGENCE MÉTROPOLITAINE DE TRANS.	AJUSTEMENT EQUIP. METROPOLITAIN 2012	90004509	13,069.49 \$-		
JUIN	AGENCE MÉTROPOLITAINE DE TRANS.	COÛTS EXPRESS - BUDGET 2013	90004214	42,815.00 \$		
JUIN	AGENCE MÉTROPOLITAINE DE TRANS.	DÉSSERTES ET ÉQUIPEMENTS MÉTROPOLITAINS 2013	90004417	164,021.53 \$	193,767.04 \$	2843
SEPTEMBRE	ASS QC TRANSPORT INTERMUNICIPAL	EQUIPEMENT BUS - JUILLET 2013	2013-529	1,444.37 \$	1,444.37 \$	2844
AOÛT	CARRA	ASSEMBLÉE DU 15/08/13	41501	80.63 \$	80.63 \$	2845
AOÛT	M. SERGE GELINAS	ASSEMBLÉE DU 15/08/13	41501	283.64 \$	283.64 \$	2846
SEPTEMBRE	GESTRANS INC.	GESTION - SEPTEMBRE 2013	900052393	34,927.30 \$		
SEPTEMBRE	GESTRANS INC.	SITE INTERNET - SEPTEMBRE 2013	900054814	528.89 \$		
SEPTEMBRE	GESTRANS INC.	AJOUT INSPECTEUR - SEPTEMBRE 2013	900054883	1,916.25 \$	37,372.44 \$	2847
AOÛT	IMPRIMERIE PIERRE CLERMONT INC	LIVRETS HORAIRES (AUTOMNE)	17171	10,571.31 \$	10,571.31 \$	2848
AOÛT	PATRICK MARQUES	ASSEMBLÉE DU 15/08/13	41501	147.97 \$	147.97 \$	2849
JUIN	INDUSTRIES A. MERGL INC.	ANNULATION FRAIS DE TRANSPORT SUR FACTURE #5259	5262	281.69 \$-		
AOÛT	INDUSTRIES A. MERGL INC.	ABRIBUS AVEC LANTERNEAUX	5281	21,007.08 \$	20,725.39 \$	2850
AOÛT	DONALD PELCHAT	ASSEMBLÉE DU 15/08/13	41501	147.97 \$	147.97 \$	2851
AOÛT	DAVID PILON	ASSEMBLÉE DU 15/08/13	41501	147.97 \$	147.97 \$	2852
AOÛT	MME ELENA SANCHEZ	ASSEMBLÉE DU 15/08/13	41501	147.97 \$	147.97 \$	2853
AOÛT	CORPORATION SUN MÉDIA	AVIS ASSEMBLÉE DU AOÛT 2013	OR00115403	59.79 \$		
SEPTEMBRE	CORPORATION SUN MÉDIA	AVIS ASSEMBLÉE - SEPTEMBRE 2013	OR00122502	59.79 \$	119.58 \$	2854
AOÛT	RICHARD TETREULT	ASSEMBLÉE DU 15/08/13	41501	141.82 \$	141.82 \$	2855
AOÛT	VEOLIA TRANSPORT QUEBEC INC.	SERVICE AOÛT 2013	23-31082013	556,375.61 \$	556,375.61 \$	2856
TOTAL DES COMPTES À PAYER					821,473.71 \$	821,473.71 \$

ADOPTÉE

1.4 RÉOLUTION CONCERNANT L'ADOPTION DE LA GRATUITÉ LOCALE DE FAÇON PERMANENTE

Ce point a été retiré de l'ordre du jour pour être reporté à la prochaine assemblée. Le tableau de répartition des coûts par municipalité devra être transmis aux membres du Conseil.

1.5 RÉOLUTION CONCERNANT L'ADOPTION DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT VISANT À ASSURER LE TRANSPORT EN COMMUN DES PERSONNES HANDICAPÉES DANS LE RÉSEAU RÉGULIER

Ce point a été retiré de l'ordre du jour pour être reporté à la prochaine assemblée.

1.6 2013-081 RÉOLUTION CONCERNANT L'HORAIRE DU CONGÉ FÉRIÉ DE L'ACTION DE GRÂCES LE LUNDI 14 OCTOBRE 2013

CONSIDÉRANT que lors du congé férié de l'Action de grâces le lundi 14 octobre 2013 il y aura une baisse de l'achalandage;

CONSIDÉRANT que le Conseil désire ajuster le service, selon les besoins des usagers;

CONSIDÉRANT que l'horaire du samedi bonifié sera offert lors de la journée du 14 octobre 2013;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur David Pilon
Appuyé de : Monsieur Patrick Marques
Et résolu à : L'unanimité

D'offrir le service du samedi bonifié lors du congé férié de l'Action de grâce le lundi 14 octobre 2013.

ADOPTÉE

2. SUIVIS :

2.1 SUIVI DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 15 AOÛT 2013

Les suivis ont été ajoutés à l'ordre du jour.

2.2 SUIVI SUR LE DOSSIER SAEIV

Monsieur Serge Gélinas, président et représentant de la ville de Chambly informe les membres du Conseil que l'installation des PMV dans les stationnements incitatifs est toujours en attente des autorisations nécessaires. Il fait la lecture d'une correspondance à ce sujet.

Suite à la proposition du CIT Le Richelain, il est décidé d'adopter une résolution demandant à l'agence métropolitaine de transport (AMT) de se positionner rapidement face à l'installation des PMV dans les stationnements incitatifs et de rédiger une correspondance à l'intention du ministère des Transports du Québec leur demandant d'allouer les sommes nécessaires à l'avancement du projet. L'appui des organismes participant au projet du SAEIV est également demandé.

Monsieur Gélinas mentionne que le fournisseur n'offre pas le suivi nécessaire et manque de rigueur professionnelle.

3. FINANCES

3.1 LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 AOÛT 2013

Madame Louise Boucher présente les états financiers au 31 août 2013 et explique les écarts budgétaires.

3.2 LOI SUR LES CONSEILS INTERMUNICIPAUX DE TRANSPORT DANS LA RÉGION DE MONTRÉAL L.R.Q., CHAPITRE C-60.1 - ARTICLE 18.16 MEMBRES ADDITIONNELS

Madame Louise Boucher informe le Conseil qu'un Article de la Loi sur les Conseils intermunicipaux de transport dans la région de Montréal mentionne que « Tout conseil intermunicipal et tout conseil régional de transport doit, à sa première assemblée qui suit le 31 décembre de chaque année, désigner comme membres additionnels deux personnes qu'il choisit, l'une parmi les usagers des services de transport en commun et l'autre parmi les usagers des services adaptés aux besoins des personnes handicapées, et attribuer à chacune le nombre de voix dont elle dispose ».

Le Conseil réfléchira à l'ajout d'un usager à titre de membre au conseil d'administration.

Monsieur Serge Gélinas quitte son siège.

4. OPÉRATIONS

Monsieur Michel Leboeuf, représentant du transporteur se joint à l'assemblée.

4.1 LE RAPPORT SUR LES OPÉRATIONS DU MOIS D'AOÛT 2013

Monsieur Helmi Zairi, chargé de projet chez Société Gestrans présente le rapport des opérations du mois d'août 2013. Pour les villes de Chambly, Richelieu et Carignan (2000 à 2012), le tableau d'achalandage indique une augmentation de 1,86 % pour août 2013, comparativement à août 2012. Pour la ville de St-Mathias-sur-Richelieu (2000 à 2012), le tableau d'achalandage indique, pour août 2013, une diminution d'achalandage de 17,40 %. Pour la ville de Marieville, une augmentation d'achalandage de 65,20 % a été observée au cours du mois d'août.

En août, les usagers ont déposé six (6) plaintes et quatre (4) demandes de service

ont été enregistrées au cours de ce mois. Finalement, deux (2) bris mécaniques ont eu lieu en août.

Monsieur Zairi remercie le transporteur pour sa présence au stationnement incitatif lors des travaux qui ont eu lieu sur le boulevard Fréchette et lors desquels les véhicules ont dû emprunter des trajets alternatifs pour les entrées et sorties du stationnement incitatif de Chambly.

Une boîte de perception a été vandalisée au cours du mois d'août. Toutefois, les boîtes étant vidangées les lundis, mercredis et vendredis, la boîte en question était vide lors de l'incident. Le transporteur se chargera de remplacer la boîte abîmée.

Monsieur Michel Leboeuf précise que le stationnement des véhicules en attente de leur départ devient difficile vu l'achalandage du stationnement incitatif qui est utilisé à pleine capacité. Les travaux pour l'ajout de 50 places supplémentaires sont en cours. Il précise que les résidents de plusieurs municipalités environnantes utilisent le stationnement incitatif. Monsieur Leboeuf mentionne que les usagers qui utilisent le stationnement de la pharmacie Jean Coutu traversent dangereusement le boulevard Fréchette pour se rendre au stationnement. L'installation d'une clôture est suggérée.

L'ajout d'une voie réservée sur l'autoroute 10 est toujours en attente de l'autorisation des instances gouvernementales.

Monsieur Zairi informe le Conseil que dans le cadre de l'événement *En ville sans ma voiture*, l'agence métropolitaine de transport (AMT) offre une carte permettant deux (2) passages gratuits sur l'ensemble de son territoire à tous les usagers qui remplissent un sondage origine-destination en ligne. L'AMT n'a pas informé les organismes concernés de la mise en service de cette carte. Il est nécessaire d'informer les chauffeurs qu'ils devront accepter ce titre, et ce, jusqu'au 4 octobre 2013.

Monsieur Zairi explique au Conseil qu'un nouveau fil Twitter permet aux usagers qui s'y abonnent de connaître la situation routière sur le pont Champlain en temps réel. Il est possible d'ajouter ce lien au site internet du CIT Chambly-Richelieu-Carignan pour favoriser le partage d'informations aux usagers. Les membres du Conseil sont d'accord avec la suggestion.

Monsieur Zairi dépose un projet de desserte améliorée du réseau local qui inclut les nouveaux quartiers résidentiels de Chambly. Il est demandé que les temps de parcours soient révisés et évalués en temps réels. Ces modifications aux réseaux pourraient être mises en place le 24 janvier 2014.

Une soumission de Taxi du Bassin de Chambly est présentée. Les tarifs proposés sont inférieurs à ceux exigés dans l'entente actuelle. Toutefois, la période de cent-quatre-vingts (180) jours devant être respectée pour la modification de l'entente est échue. Un suivi est à faire sur ce dossier.

4.2 DEMANDES DE SERVICE POUR CARIGNAN

Monsieur Helmi Zairi explique la demande de service reçue des résidents de Carignan. Ces derniers souhaitent qu'un circuit de taxibus les amène jusqu'au stationnement incitatif de Chambly afin qu'ils puissent correspondre avec les circuits desservant Saint-Jean-sur-Richelieu. Une demande de soumission sera transmise à Taxi du Bassin de Chambly dans les prochains jours.

4.3 ANALYSE COÛT DU VÉHICULE DOUBLE ÉTAGE

Monsieur Helmi Zairi présente l'analyse réalisée pour l'utilisation d'un véhicule à double étage sur certains départs très achalandés. Le comparatif de coûts pour l'utilisation de deux (2) doubleurs le matin et un (1) doubleur en pointe pm est moins onéreux. De plus, ces doubleurs peuvent être retirés advenant une baisse d'achalandage. Il est demandé que soit produit le tableau avec et sans le Fonds vert.

5. CORRESPONDANCE

5.1 Correspondance reçue

- 5.1.1 Madame Elizabeth Gagné, STM - 2013-08-15/ réf. : Entente sur un système de vente et de recharge à distance des titres de transport;

- 5.1.2 Monsieur Jean Dumontier, MTQ - 2013-08-22/ réf. : Demande de renseignements;
- 5.1.3 MTQ - 2013-09-11/ réf. : PQI du MTQ 2013-2018;
- 5.1.4 Madame Barbara Mergl - 2013-09-11/ réf. : Avis de changement;
- 5.2 Correspondance envoyée :**
 - 5.2.1 Monsieur Luc Lasnier, Lemieux, Ryan et Associés - 2013-08-16/ réf. : Proposition d'assurance de responsabilité civile et excédentaire;
 - 5.2.2 Monsieur Jean Dumontier, MTQ - 2013-09-06/ réf. : Réponse à votre correspondance du 22 août 2013 - Demande de renseignements;

6. AJOUTS À L'ORDRE DU JOUR

6.1 2013-082 RÉOLUTION CONCERNANT L'APPUI DE L'AGENCE MÉTROPOLITAINE DE TRANSPORT RELATIVEMENT À L'INSTALLATION DE PANNEAUX À MESSAGES VARIABLES DANS LES STATIONNEMENTS INCITATIFS

CONSIDÉRANT le projet de Système d'aide à l'exploitation et d'information aux voyageurs (SAEIV) amorcé en 2010 par les quatre autorités organisatrices (AOT) partenaires soit le CIT Le Richelain, le CIT Roussillon, le CIT Chambly-Richelieu-Carignan et la Ville de Sainte-Julie;

CONSIDÉRANT que dans le cadre de ce projet, des panneaux à messages variables (PMV) seront installés aux endroits de grande affluence sur le territoire des différentes AOT et qu'il est nécessaire que des PMV soient également installés aux différents stationnements incitatifs lesquels servent de pôle d'échange permettant l'intermodalité entre la voiture et le transport en commun;

CONSIDÉRANT que l'agence métropolitaine de transport (AMT) est le gestionnaire des parcs incitatifs sur son territoire et conséquemment elle joue un rôle important dans la planification et l'implantation des PVM aux stationnements incitatifs;

CONSIDÉRANT que par une correspondance en date du 21 juin 2013 adressée à Monsieur Michel Veilleux, vice-président planification et innovations à l'AMT, le comité de pilotage du SAEIV demande que l'AMT statue le plus rapidement possible sur le nombre de PMV requis par stationnement incitatif, ainsi que sur le nombre de lignes nécessaire pour permettre l'affichage des départs tout en respectant leurs normes. De plus, le comité de pilotage demande à ce que l'AMT intègre à sa commande les PMV requis pour les stationnements de Chambly, La Prairie, Candiac et Delson, et quelle confirme que leur commande de PMV arrivera à temps pour l'implantation prévue pour l'automne 2013;

CONSIDÉRANT que l'AMT dépend de l'enveloppe budgétaire allouée par le ministère des Transports du Québec (MTQ) pour la réalisation de projets;

CONSIDÉRANT que le CIT Chambly-Richelieu-Carignan appuie l'AMT dans ses revendications auprès du MTQ pour l'attribution des sommes nécessaires à l'acquisition et l'installation des PMV requis dans les stationnements incitatifs;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur Donald Pelchat
Appuyé de : Monsieur David Pilon
Et résolu à : L'unanimité

Que le CIT Chambly-Richelieu-Carignan demande au Ministère des Transports du Québec de prévoir des disponibilités budgétaires allouées à l'agence métropolitaine de transport afin de faire avancer le projet d'acquisition et l'installation des PMV requis dans les stationnements incitatifs lesquels sont nécessaires au succès du Système d'aide à l'exploitation et d'information aux voyageurs (SAEIV) amorcé en 2010 par les quatre autorités organisatrices (AOT) partenaires soit le CIT Le Richelain, le CIT Roussillon, le CIT Chambly-Richelieu-Carignan et la Ville de Sainte-Julie.

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

ADOPTÉE

Monsieur Donald Pelchat, vice-président et représentant de Richelieu quitte son siège.

6.2 2013-083 DEMANDE DE REMBOURSEMENT

CONSIDÉRANT qu'un usager du CIT Chambly-Richelieu-Carignan a réalisé récemment qu'elle payait mensuellement pour deux (2) Tram 5, une première qui était prélevée automatiquement par l'agence métropolitaine de transport suite à l'abonnement de l'utilisateur à Opus + et la seconde qu'elle se procurait via un point de vente;

CONSIDÉRANT que l'utilisateur souhaite que lui soit remboursé les laissez-passer d'une valeur de 118 \$ (excluant les taxes applicables) qu'elle a achetée en double durant une période de sept (7) mois;

CONSIDÉRANT que le Conseil du CIT Chambly-Richelieu-Carignan accepte de rembourser l'utilisateur pour une somme de 760 \$ (excluant les taxes applicables);

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur Richard Tétreault
Appuyé par : Monsieur David Pilon
Et résolu à : L'unanimité

D'autoriser le remboursement de l'utilisateur pour les laissez-passer achetés en double pour une somme de 760 \$ (excluant les taxes applicables).

ADOPTÉE

7. VARIA

Aucun varia

8. 2013-084 LIEU ET DATE DE LA PROCHAINE ASSEMBLÉE ORDINAIRE

Il est proposé par : Monsieur David Pilon
Appuyé par : Monsieur Patrick Marques
Et résolu à : L'unanimité

De tenir la prochaine assemblée ordinaire le jeudi 17 octobre 2013 au centre administratif de Chambly.

ADOPTÉE

Monsieur Serge Gélinas prend son siège et Monsieur Richard Tétreault se joint à l'assemblée.

9. BIENVENUE AUX USAGERS

Cinq (5) usagers sont présents. Madame Carole Lessard de Carignan demande l'ajout de navettes de Carignan vers le stationnement incitatif afin de correspondre avec le circuit desservant St-Jean-sur-Richelieu. Actuellement les étudiants ont peu d'alternatives pour se rendre à Saint-Jean-sur-Richelieu par le transport en commun. Monsieur Patrick Marques, administrateur et représentant de Carignan lui explique que de nouveaux circuits sont mis en place en fonction de l'achalandage. Il est suggéré d'ajouter un taxibus qui se rendrait directement au stationnement incitatif sans utiliser la navette présente sur la route 112.

Madame Agathe Sofia de Chambly souhaiterait l'ajout de départs en direction de Longueuil destinés aux étudiants du Cégep Édouard-Montpetit. Les départs actuels sont utilisés à pleine capacité. Monsieur Zairi l'informe que des départs express en direction de Longueuil ont été mis en service récemment à titre de projet pilote. Une consultation des usagers de ces départs aura lieu d'ici deux mois pour connaître la rétroaction des utilisateurs.

Madame Claudia Brodeur de Marieville mentionne qu'aucun abribus n'est présent sur le territoire de sa municipalité. De plus, il arrive fréquemment que la correspondance que doivent prendre les usagers du circuit en provenance de Marieville ait déjà quitté lorsque le véhicule arrive au stationnement. Elle précise qu'au retour, ce circuit transite par Richelieu alors qu'aucun usager n'y descend. Monsieur David Pilon, administrateur et représentant de Richelieu suggère à l'usagère de présenter sa demande relative à l'ajout d'abribus au conseil municipal de Marieville. L'ajout d'un circuit express a été présenté aux représentants de cette municipalité antérieurement mais ces derniers ont refusé le projet. Il est précisé que les usagers dont le départ du circuit retarde afin

d'attendre les navettes correspondantes se plaignent également des délais. Le CIT a instauré une période d'environ trois minutes d'attente afin de favoriser les correspondances.

Monsieur Jean-François Croteau, résident de Marieville précise que peu d'usagers utilisent les navettes puisque le trajet est trop long et préfèrent se rendre au stationnement incitatif. Toutefois, la capacité du stationnement ne suffit pas à la demande. Monsieur Serge Gélinas explique que chaque modification implique un coût et que des analyses doivent être réalisées avant d'entreprendre des changements. Monsieur Croteau souligne que le WiFi fonctionne rarement et que les affiches publicisant ce service à bord des autobus devraient être enlevées. De plus un circuit Brassard/Lebel/Fréchette devrait être ajouté pour désengorger le stationnement incitatif. Monsieur Croteau demande si le complexe sportif et le Canadian Tire sont ouverts à offrir des cases de stationnement. De plus, il souhaiterait que des abribus chauffants soient installés au stationnement incitatif. Monsieur Serge Gélinas précise que l'agence métropolitaine de transport est propriétaire du stationnement et que chaque demande de modification doit recevoir leur approbation avant d'être entreprise. Des discussions concernant la réservation de cases de stationnement à l'intention des usagers du Blus ont eu lieu. Aucune entente autre qu'avec le marché IGA n'a été conclue à ce jour.

Madame Johanne Harvey, résidente de Richelieu demande si l'ajout d'un abribus est prévu sur la 14^e Avenue à Richelieu. Monsieur Helmi Zairi explique que les travaux publics ne peuvent installer d'abribus à cet endroit qui n'est pas propice. De plus, le terrain où se situe l'arrêt n'appartient pas la ville de Richelieu.

10. 2013-085 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par : Monsieur David Pilon
Appuyé par : Monsieur Patrick Marques
Et résolu à : L'unanimité

De lever l'assemblée ordinaire du 19 septembre 2013 à 21h55.

ADOPTÉE

Serge Gélinas
Président

Yvon Massicotte
Secrétaire-trésorier